

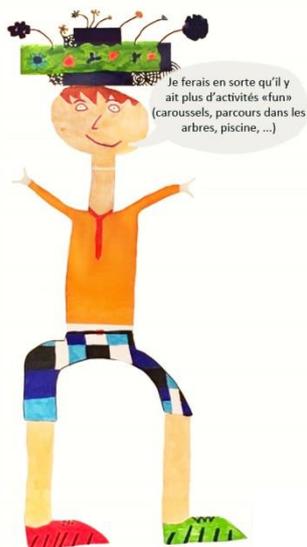
Stratégie cantonale 2015-2017 en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse

Synthèse des Workshops de la 2ème journée cantonale «Je participe!» du 14.10.2016



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA



Contenu

Introduction	3
Ateliers adultes	4
1. Principes et déroulement	4
2. Méthode de classement des propositions de mesures	4
3. Tendances générales par domaine d'action	5
3.1 Domaine d'action 1 : Soutien à la parentalité	5
3.2 Domaine d'action 2 : Animation enfance-jeunesse	6
3.3 Domaine d'action 3 : Conseil et soutien dans la vie quotidienne	6
3.4 Domaine d'action 4 : Engagement social et vivre ensemble.....	7
3.5 Domaine d'action 5 : Droit de s'exprimer et d'être entendu.....	7
3.6 Domaine d'action 6 : Insertion professionnelle.....	8
3.7 Domaine d'action 7 : Espaces de vie et mobilité	8
3.8 Domaine d'action 8 : Nouveaux médias	9
3.9 Domaine d'action 9 : Accueil extrafamilial	9
3.10 Objectif transversal	10
Ateliers «enfants»	11
1. Principes et déroulement	11
1.1 Discussion 1: espaces de vie.....	11
1.1.1 Extraits de l'atelier :	12
1.2 Discussion 2: activités extrascolaires	12
1.2.1 Extraits de l'atelier :	12
1.3 Discussion 3: Participation à l'école et dans le quartier	13
1.3.1 Extraits de l'atelier :	13
Conclusion	14

Introduction

La loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) adoptée par le Grand Conseil du canton de Fribourg le 12 mai 2006, vise le développement d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse globale et coordonnée. Pour répondre de manière adéquate aux exigences de la LEJ, la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) et la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) ont mis en place la stratégie cantonale 2015-2017 «Je participe!». Cette stratégie aboutira à un Plan d'action pour l'Etat de Fribourg et à des recommandations aux communes.

Subsidiairement aux parents et à la société civile, les communes et l'Etat ont certaines compétences en la matière qu'il convient de préciser et de concrétiser ensemble. Que peuvent entreprendre les pouvoirs publics fribourgeois pour améliorer l'éducation globale et le cadre de vie des enfants et des jeunes, ainsi que pour stimuler leur participation citoyenne ?

Pour trouver des réponses concrètes et en adéquation avec les besoins de la société fribourgeoise, la 2^{ème} journée cantonale «Je participe!» qui s'est déroulée à Morat le 14 octobre 2016 a donné l'occasion à plus de 230 acteurs-trices fribourgeoise-e-s de l'enfance et de la jeunesse de faire part de leurs idées concrètes en vue de l'élaboration du futur Plan d'action de l'Etat. Les participant-e-s ont pu proposer des mesures dans neuf ateliers participatifs qui traitaient de chaque domaine d'action de la future politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse :

Ateliers de la 2^{ème} journée cantonale « Je participe ! »

1. Soutien à la parentalité
 2. Animation enfance-jeunesse
 3. Conseil et soutien dans la vie quotidienne
 4. Engagement social et vivre ensemble
 5. Droit de s'exprimer et d'être entendu
 6. Insertion professionnelle
 7. Espaces de vie et mobilité
 8. Nouveaux médias
 9. Accueil extrafamilial
-

À côté des ateliers dans lesquels participaient des adultes et des adolescent-e-s, un atelier spécialement conçu pour des enfants âgés de 10-12 ans a également été mis sur pied lors de cette journée. Cet atelier leur permettait d'approfondir, dans des focus groups, certains aspects de leur quotidien sur la base des résultats du sondage «Je participe!» auquel ils avaient participé quelques mois plus tôt. Il avait pour objectif, tout comme les ateliers «adultes», de mettre plus précisément en lumière leurs besoins et leurs souhaits.

Ateliers «adultes»

1. Principes et déroulement

Les neuf ateliers menés respectaient la même structure de fonctionnement. Après la partie explicative et introductive, chaque atelier prévoyait la présentation de 3 bonnes pratiques en lien avec le thème de l'atelier (p. ex. : le football comme facteur d'intégration). C'est lors de la troisième phase que démarraient les discussions. Les participant-e-s étaient réparti-e-s en trois groupes de discussion de six à dix personnes. Cette phase participative était elle-même divisée en trois phases de discussion de vingt-cinq minutes. Au cours de chaque discussion, les participant-e-s ont eu la tâche de répondre à la question qui leur était posée en proposant des mesures pour le futur Plan d'action. Les discussions ont été menées dans chaque groupe par un-e animateur-trice et les résultats des discussions retranscrits par un-e secrétaire de groupe sur des formulaires ad hoc.

Après cette phase d'échange, chaque participant-e avait l'occasion d'attribuer un point aux trois mesures auxquelles il-elle accordait le plus d'importance. Il-elle n'était pas autorisé-e de choisir plusieurs fois la même mesure. En règle générale, le nombre de points attribués aux mesures correspondait donc au nombre de personnes ayant plébiscité la mesure en question. Cette forme de priorisation par les participant-e-s a permis de détecter si certaines mesures faisaient l'objet d'un soutien particulièrement fort.¹

2. Méthode de classement des propositions de mesures

Les ateliers participatifs ont généré plus de 700 propositions de mesures en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse. Chaque atelier d'une durée de deux heures a été mené une fois le matin et une fois l'après-midi et a suscité entre cinquante et cent propositions de mesures.

Pour chaque domaine d'action, les propositions de mesures similaires ont été regroupées et comptabilisées dans des catégories appelées «axe d'intervention». Ceux-ci permettent de mettre en évidence les tendances principales ressorties des discussions et des ateliers et ainsi de faire ressortir les besoins exprimés. Dans les tableaux récapitulatifs des résultats ci-dessous, l'axe des ordonnées indique le nombre de propositions ayant été formulées dans le sens de l'axe d'intervention. En d'autres termes, le nombre obtenu est égal au nombre de groupes ayant proposé une mesure s'inscrivant dans le sens de l'axe.

Certaines propositions correspondaient plutôt à un autre domaine d'action que celui annoncé par l'atelier. C'est pourquoi, dans ces cas-là, nous les avons classées dans le domaine d'action correspondant.² Cette manière de procéder a permis de créer une catégorie supplémentaire aux neuf domaines d'action thématiques listés ci-dessus qui regroupe toutes les propositions de mesures qui ne relèvent pas d'un thème en particulier mais de l'organisation générale de la

¹ Le taux de plébiscite de chaque mesure proposée a été mis en relation avec le nombre de participant-e-s par table.

² La base de données contient toutefois le numéro de l'atelier dans lequel la mesure a été proposée.

politique de l'enfance et de la jeunesse. Ces éléments transversaux, bien que n'ayant pas en soi fait l'objet d'un atelier, figurent dans cette synthèse au point 3.10.

Mis à part les axes d'intervention, la structure du classement des mesures reprend les catégories qui étaient proposées sur les formulaires remplis par les participant-e-s lors de la journée cantonale. Ainsi, la base de données contient les colonnes suivantes :

- > La colonne « atelier » marque la provenance de la proposition.
- > La colonne « question » indique à quelle question répond la mesure proposée.
- > La colonne « proposition de mesure » est une retranscription des propositions faites lors de la journée.
- > Les participant-e-s avaient la possibilité d'indiquer l'âge qui était concerné par la mesure proposée. Ces indications ont été répertoriées dans la colonne « âge ». Etant donné que cette possibilité n'a pas été utilisée de manière systématique par les participant-e-s, cette synthèse rend des résultats globaux ne tenant pas compte de l'âge spécifique des bénéficiaires.
- > Une catégorie « pondération » révèle le nombre de fois que la mesure proposée a reçu une distinction par les participant-e-s en plus d'avoir été retenue par le groupe de discussion.
- > Une colonne fait état des responsables chargés de mettre en œuvre la mesure concernée.

Dans la base de données, les colonnes ayant un entête surligné en vert sont celles dont le contenu a été formulé par le Bureau de promotion des enfants et des jeunes. Les colonnes ayant un entête surligné en jaune sont celles dont le contenu a été formulé par les participant-e-s de la journée.

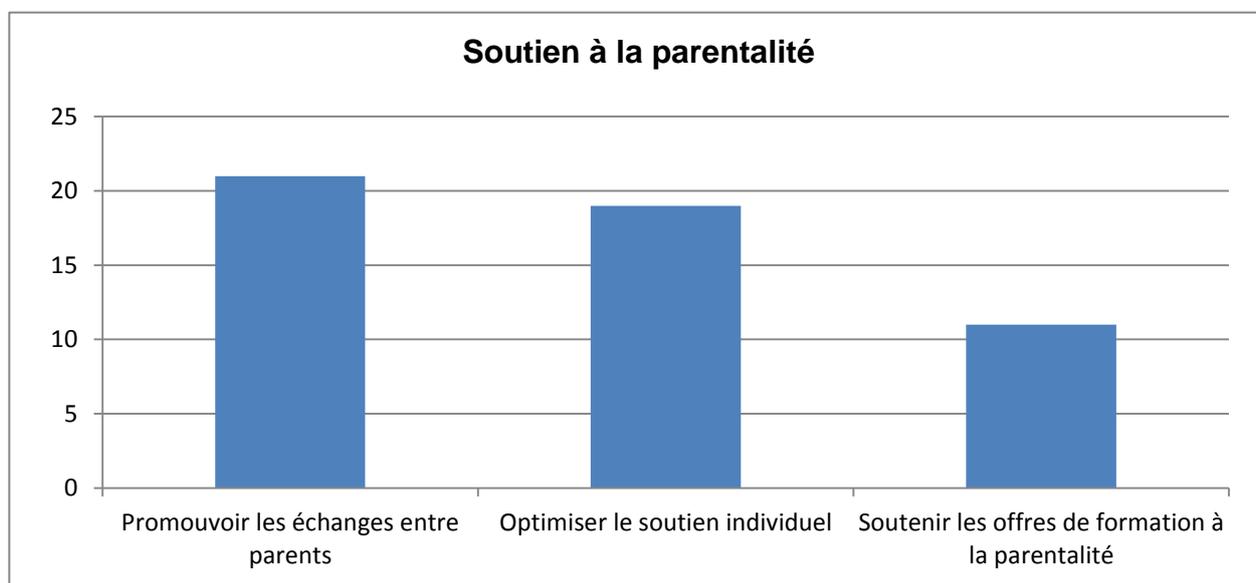
3. Tendances générales par domaine d'action

Cette synthèse présente des résultats globaux. Une lecture de la base de données Excel, également disponible sur le site internet du BPEJ, peut se révéler utile pour comprendre le détail du contenu signifié par les axes d'intervention.

3.1 Domaine d'action 1 : Soutien à la parentalité

Dans le domaine du soutien à la parentalité, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

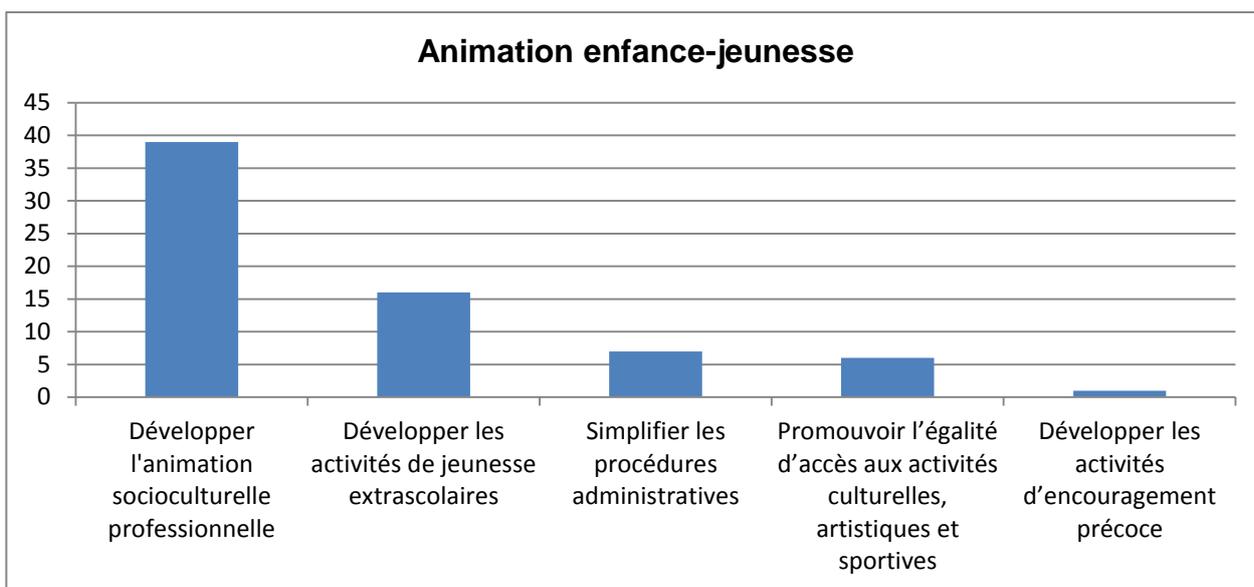
- > Promouvoir les échanges entre parents;
- > Optimiser le soutien individuel aux parents ;
- > Soutenir les offres de formation à la parentalité.



3.2 Domaine d'action 2 : Animation enfance-jeunesse

Dans le domaine de l'animation enfance-jeunesse, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

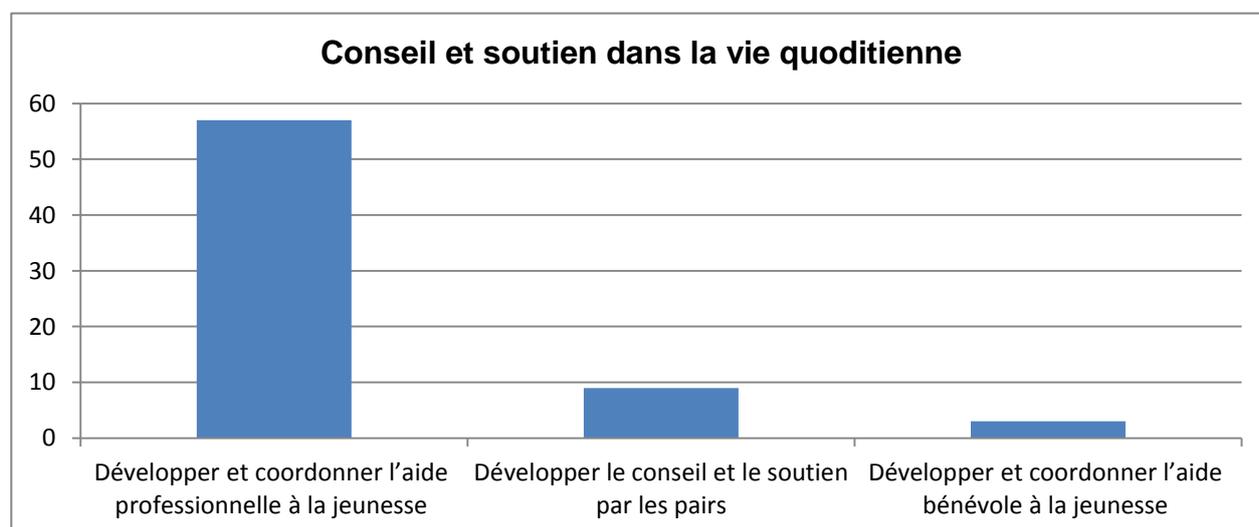
- > Développer l'animation socioculturelle professionnelle ;
- > Développer les activités de jeunesse extrascolaires;
- > Simplifier les procédures administratives ;
- > Promouvoir l'égalité d'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives ;
- > Développer les activités d'encouragement précoce;



3.3 Domaine d'action 3 : Conseil et soutien dans la vie quotidienne

Dans le domaine du conseil et du soutien aux enfants et aux jeunes dans la vie quotidienne, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

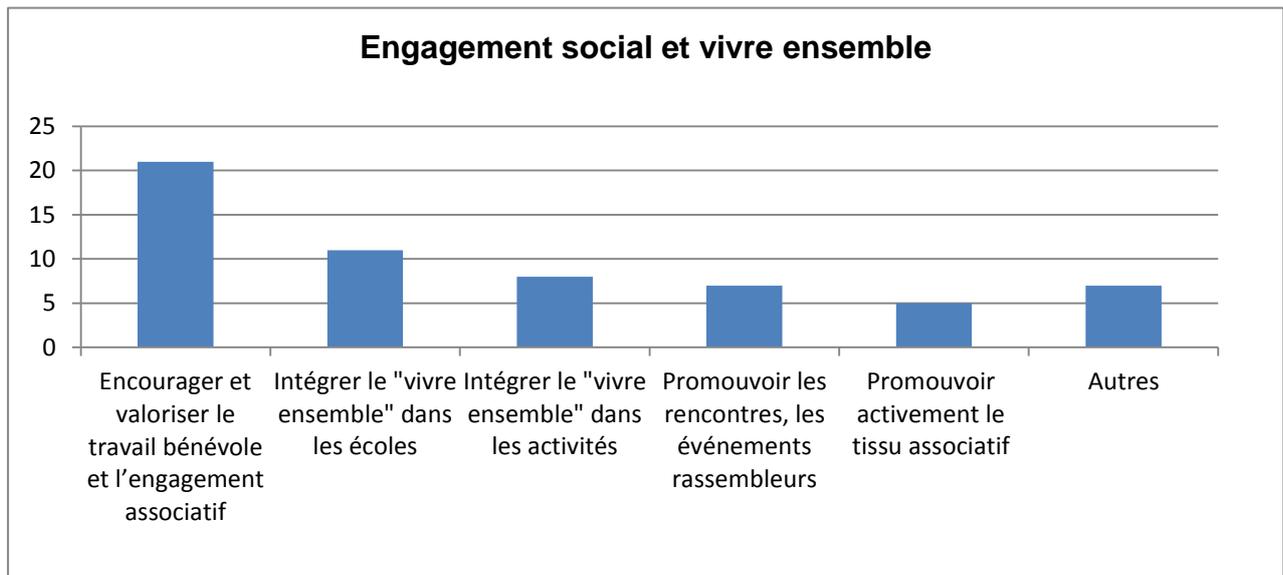
- > Développer et coordonner l'aide professionnelle à la jeunesse;
- > Développer le conseil et le soutien par les pairs ;
- > Développer et coordonner l'aide bénévole à la jeunesse.



3.4 Domaine d'action 4 : Engagement social et vivre ensemble

Dans le domaine de l'engagement social et du vivre ensemble, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

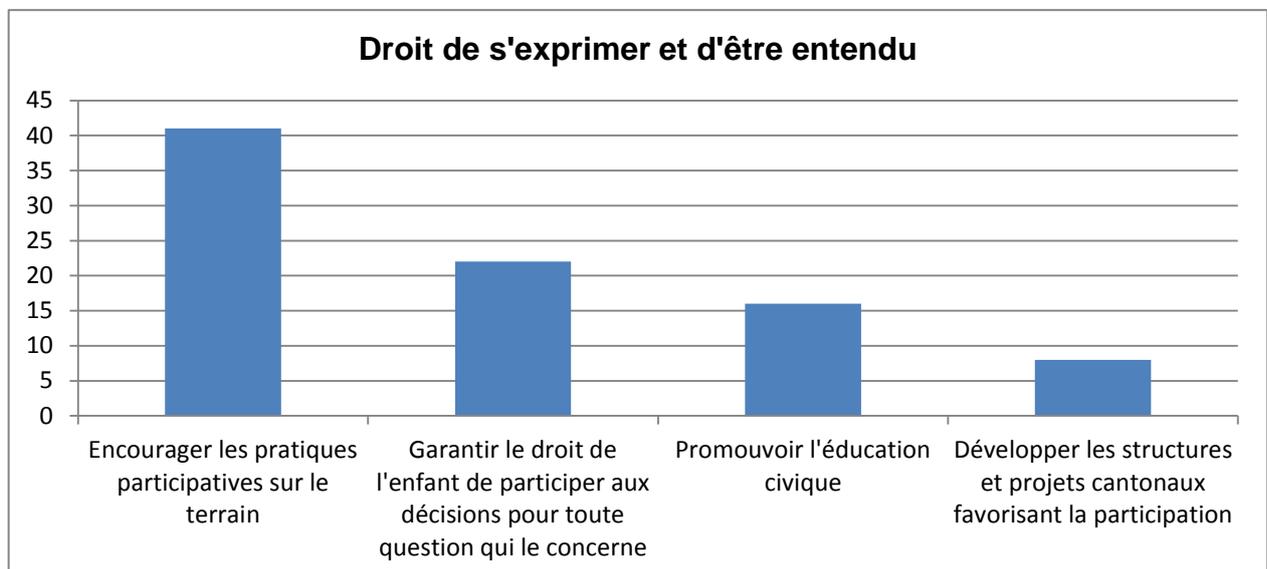
- > Encourager et valoriser le travail bénévole et l'engagement associatif;
- > Intégrer le «vivre ensemble» dans les écoles;
- > Intégrer le «vivre ensemble» dans les activités extrascolaires;
- > Promouvoir les rencontres et les événements rassembleurs ;
- > Promouvoir le tissu associatif.



3.5 Domaine d'action 5 : Droit de s'exprimer et d'être entendu

Dans le domaine du droit de s'exprimer et d'être entendu, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

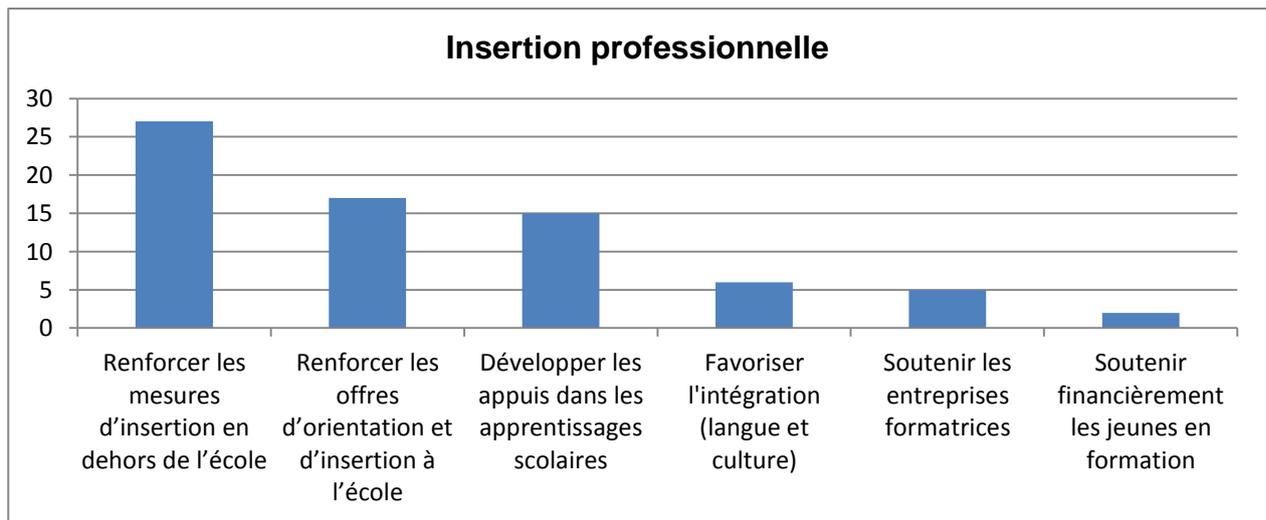
- > Encourager les pratiques participatives sur le terrain;
- > Développer les structures et projets cantonaux favorisant la participation;
- > Promouvoir l'éducation civique;
- > Garantir le droit à l'enfant de participer aux décisions pour toute question qui le concerne.



3.6 Domaine d'action 6 : Insertion professionnelle

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

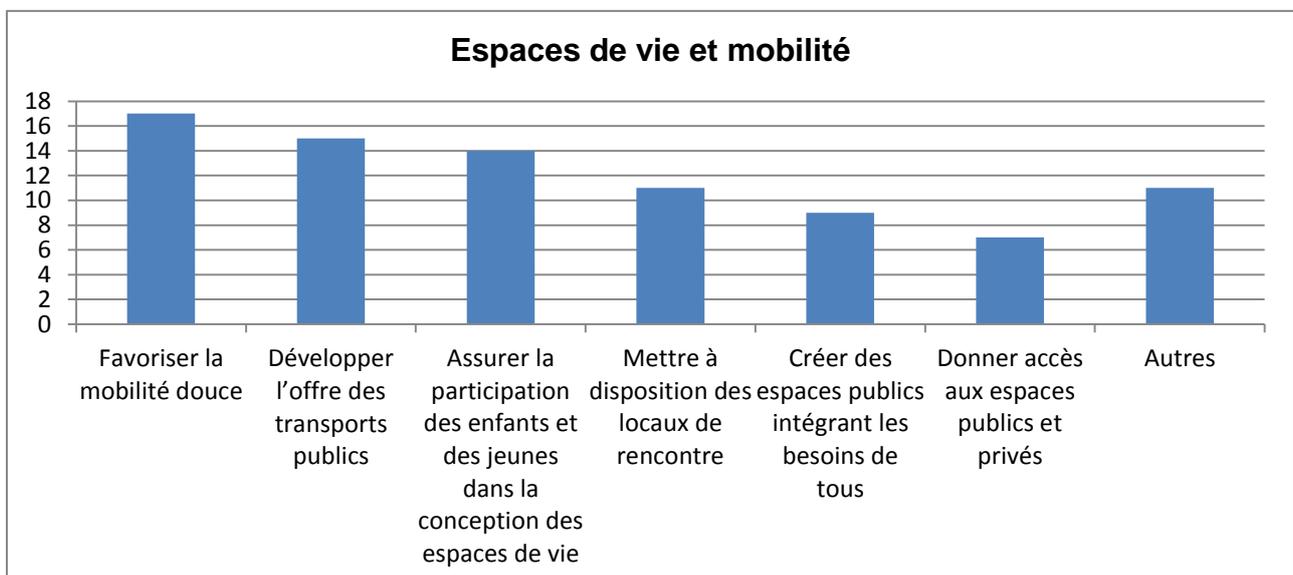
- > Renforcer les mesures d'insertion en dehors de l'école ;
- > Renforcer les offres d'orientation et d'insertion à l'école ;
- > Développer les appuis dans les apprentissages scolaires ;
- > Favoriser l'intégration (langue et culture) ;
- > Soutenir les entreprises formatrices ;
- > Soutenir financièrement les jeunes en formation.



3.7 Domaine d'action 7 : Espaces de vie et mobilité

Dans le domaine des espaces de vie et de la mobilité, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

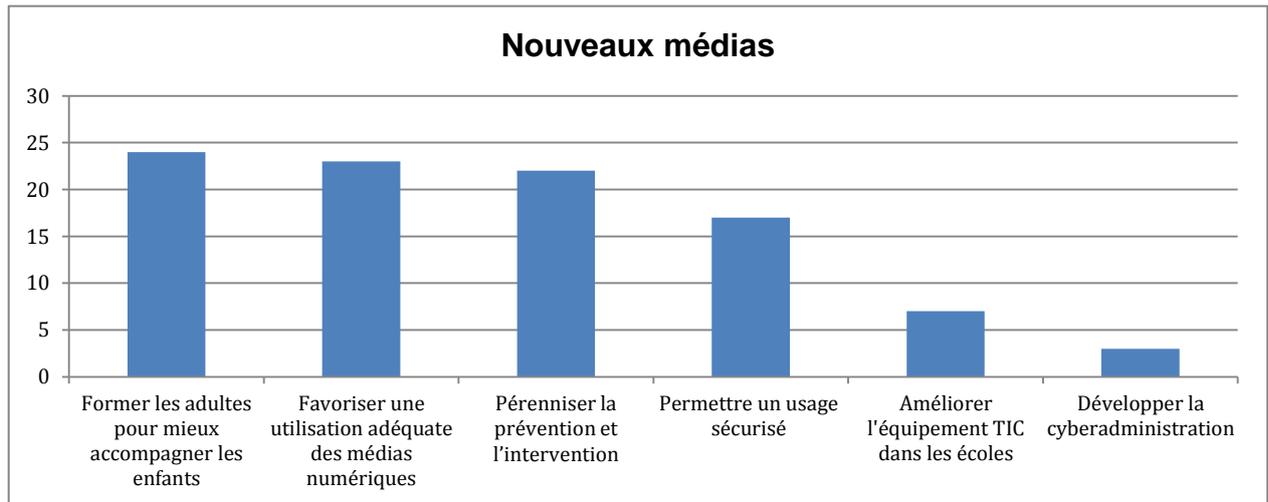
- > Favoriser la mobilité douce;
- > Développer l'offre des transports publics;
- > Assurer la participation des enfants et des jeunes dans la conception des espaces de vie ;
- > Mettre à disposition des locaux de rencontre ;
- > Créer des espaces publics intégrant les besoins de tous ;
- > Donner accès aux espaces publics et privés.



3.8 Domaine d'action 8 : Nouveaux médias

Dans le domaine des nouveaux médias, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

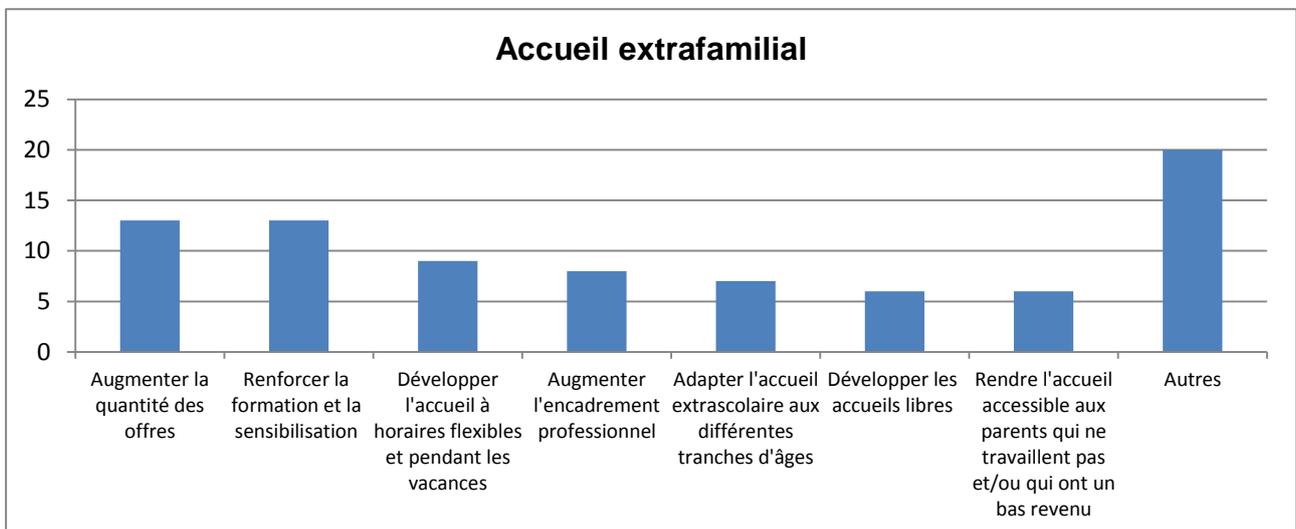
- > Former les adultes pour mieux accompagner les enfants;
- > Favoriser une utilisation adéquate des médias numériques;
- > Pérenniser la prévention et l'intervention dans les écoles ;
- > Permettre un usage sécurisé ;
- > Améliorer l'équipement TIC dans les écoles ;
- > Développer la cyberadministration.



3.9 Domaine d'action 9 : Accueil extrafamilial

Dans le domaine de l'accueil extrafamilial, les axes d'intervention ressortis de l'atelier sont :

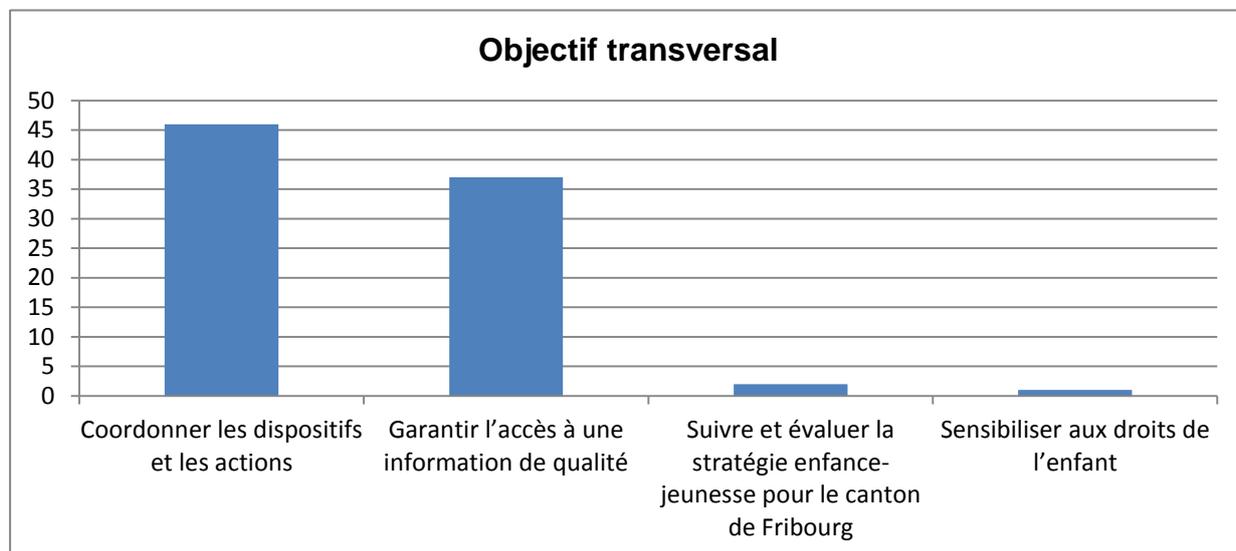
- > Augmenter la quantité des offres ;
- > Renforcer la formation et la sensibilisation;
- > Développer l'accueil à horaires flexibles et pendant les vacances ;
- > Augmenter l'encadrement professionnel ;
- > Adapter l'accueil extrascolaire aux différentes tranches d'âges ;
- > Développer les accueils libres ;
- > Rendre l'accueil accessible aux parents qui ne travaillent pas et/ou qui ont un bas revenu



3.10 Objectif transversal

Les axes d'intervention transversaux ressortis des ateliers sont :

- > Coordonner les dispositifs et les actions ;
- > Garantir l'accès à une information de qualité ;
- > Suivre et évaluer la stratégie enfance-jeunesse pour le canton de Fribourg ;
- > Sensibiliser aux droits de l'enfant.



Ateliers «enfants»

L'atelier destiné aux enfants a accueilli seize enfants de la classe 7H de Riaz. Cette classe a été choisie parce que ses élèves ont répondu de manière très complète au sondage «Je participe!». De plus, la commune de Riaz connaît depuis trente ans une rapide croissance démographique amenant de nombreux défis au niveau des infrastructures et de la cohésion sociale. De par ses caractéristiques, Riaz ressemble à de nombreuses autres communes fribourgeoises et sert donc de commune-modèle.

Les enfants ont été préparés à la journée «Je participe!» durant un après-midi de classe. Deux collaborateurs du BPEJ se sont rendus à Riaz pour expliquer le contexte générale de la stratégie «Je participe!», les objectifs de la journée cantonale, le rôle qu'ils allaient y tenir et les règles du jeu. Cet après-midi avait également pour but de familiariser les enfants avec les thèmes traités à travers un atelier qui les amenait à décrire les points positifs et négatifs de leur village. Ainsi, les premières réflexions à propos de leurs conditions de vie ont pu être amorcées à ce moment.

1. Principes et déroulement

L'atelier auquel ont participé les enfants le 14 octobre avait pour objectif d'amener les enfants à exprimer leur avis sur leurs conditions de vie, leurs possibilités de participer à des activités extrascolaires et de donner leur avis dans la commune ou à l'école. Les focus groups reprenaient ainsi les thématiques traitées dans le sondage «Je participe!» et étaient l'occasion de les approfondir. Cet atelier donnait ainsi des informations supplémentaires aux autorités pour mieux comprendre le quotidien des enfants et définir le Plan d'action.

La méthode de l'entretien semi-directif a été privilégiée pour les discussions. Afin de ne pas trop influencer les discours des enfants, des questions du type «Si tu avais une baguette magique, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants de ton âge?» ou «Si tu étais syndic-que de Riaz,...?» ouvraient la discussion de manière très large. Si les animateurs-trices de l'atelier se sont efforcé-e-s de rester en retrait dans un premier temps, ils-elles ont également parfois recentré les discussions sur les thèmes devant être traités. Deux «secrétaires» ont accompagné tout l'atelier, afin de prendre note des idées émises par les enfants.

Entre les phases de discussion, les enfants étaient invités à dessiner leur syndic-que idéal-e en suivant le principe du cadavre exquis³.

2. Tendances générales de l'atelier

2.1 Discussion 1: Espaces de vie

Les résultats de la discussion autour des espaces de vie nous montrent que les enfants et les jeunes souhaiteraient une expansion des infrastructures de rencontre et de loisir dans leur village (p. ex.

³ Jeu consistant à faire composer un dessin par plusieurs participants sans qu'aucun d'entre eux ne puisse s'inspirer de ce qui a été fait avant leur tour.

la construction de place de jeux dans chaque quartier d'habitation, d'une cabane pour se réunir, d'une piste de VTT ou encore l'agrandissement du skatepark). Néanmoins, certains enfants expriment une volonté de conserver des espaces verts et tiennent aux dimensions actuelles du village de Riaz. La thématique de la sécurité a elle aussi été abordée par les enfants. En effet, certains ont exprimé un sentiment d'insécurité sur le chemin de l'école. L'un d'entre eux relate ainsi avoir à plusieurs reprises frôlé l'accident en raison d'un manque de signalisation à un croisement non loin de son domicile. Finalement, à travers cette première discussion, les enfants ont aussi souligné leur désir de voir augmenter la fréquence des transports publics dans le village.

2.1.1 Extraits de l'atelier :

- > Je créerais un lieu de rencontre pour les enfants, comme une grande cabane avec des jeux et des choses à manger.
- > Je ne laisserais pas construire trop d'immeubles pour que Riaz reste un village, mais ferais en sorte qu'il y ait plus de magasins.
- > J'agrandirais le skatepark de Riaz.
- > Je ferais passer un bus pour les enfants de l'école primaire le matin, à midi, à 13h00 et le soir.
- > Je ferais un chemin plus sécurisé pour aller à l'école.
- > J'agrandirais Riaz, afin qu'il y ait plus de monde et d'enfants.
- > Je construirais des places de jeux dans chaque quartier d'habitation.
- > Je construirais un parcours VTT dans la forêt adapté pour les enfants.
- > Je ferais en sorte que les places de jeux et les terrains de sport soient plus nombreux et mieux entretenus.

2.2 Discussion 2: activités extrascolaires

Au cours de cette deuxième discussion, les enfants ont fait part de leur désir de voir un village plus animé et ont suggéré pour cela une série d'activités et de manifestations destinées aux enfants. Ils souhaiteraient avoir des espaces et des activités leurs étant spécialement destinés (loto pour enfants, grande Bénichon, création d'un espace pour les enfants, création de plus de clubs et d'associations destinés aux enfants) et insistent sur le fait que ces espaces devraient être libres d'accès. Selon les enfants, l'offre d'activités devrait être accrue lors des vacances (mis en place de courses ou de tournois, renforcement du système du Passeport vacances, suggérant l'organisation d'activités sur deux semaines). De plus, les enfants manifestent un intérêt certain pour la mise en place d'espaces séparant filles et garçons. D'autre part, plusieurs élèves mettent en exergue le fait que les espaces existants (p. ex. les salles de gymnastique, etc.) ne sont pas suffisamment mobilisés et aménagés pour en faire un usage optimal (p. ex. problème d'horaire ou d'aménagement non adéquats). Finalement, ils soulèvent un problème de communication concernant les activités ayant lieu dans le village. En effet, ils disent avoir l'impression de ne pas être au courant de ce qui se passe à Riaz, citant expressément les dates auxquelles se déroulent les matchs de football. Ils souhaiteraient, dès lors, que des mesures soient mises en place afin d'améliorer la communication concernant les activités du village.

2.2.1 Extraits de l'atelier :

- > J'organiserais plus d'activités auxquelles les enfants peuvent participer, comme une grande bénichon, un loto pour les enfants.
- > Je mettrais en place un parkour avec un adulte pour l'enseigner.
- > Je ferais des manifestations pour les enfants pendant les vacances, comme des courses ou des tournois.
- > Je créerais plus de clubs et d'associations qui se déroulent dans une salle polyvalente à Riaz à des horaires adaptés (16h30-18h00).

- > Je changerais le système de passeport vacances et organiserais 8 activités sur deux semaines.
- > J'informerai mieux les gens du village sur les activités et les événements du village.
- > Je ferais construire une salle de spectacle dans le nouveau CO, pour pouvoir montrer ce qu'on fait dans nos activités extra-scolaires.
- > J'organiserai plus de camps et d'excursions.
- > J'organiserai un espace pour les enfants, où on n'aurait pas besoin de s'inscrire.
- > Je créerais un espace de rencontre réservé aux filles et un pour les garçons. (favoriser l'égalité d'accès aux activités, objectif deux ?).
- > Je ferais en sorte qu'il y ait plus d'activités fun (carrousels, parcours dans les arbres, piscine...).

2.3 Discussion 3: Participation à l'école et dans le quartier

Durant cette dernière discussion, les enfants ont abordé la question de la participation. Ils disent avoir l'impression de ne pas être assez pris au sérieux et consultés, soulignant que les informations les concernant passent toujours par le filtre des parents. Ils expliquent par exemple que les enseignants, lors d'excursion, sollicitent prioritairement l'avis des parents avant le leur.

Le souhait de devenir des acteurs dans certains processus décisionnels est clairement apparu au cours de la discussion. A titre d'exemple, ils proposent d'élaborer les règles de vie en classe avec l'enseignant. Aussi, pour se faire entendre, les enfants ont proposé une série de mesures concrètes listées dans les extraits ci-dessous.

2.3.1 Extraits de l'atelier :

- > Je déciderais que les élèves décident des règles en classe avec leur professeur.
- > Je déciderais d'envoyer une lettre aux parents qui les informe que les enfants ont le droit de donner leur avis à la maison.
- > Je déciderais de mettre en place un conseil d'enfants, auquel sont invités les parents, le professeur et le syndic.
- > Je proposerais que les professeurs doivent transmettre les idées des enfants à la directrice.
- > Je construirais un tableau au centre du village, sur lequel les enfants peuvent écrire leur avis.
- > Je mettrais une boîte à idées dans le village, qu'on relèverait une fois par mois.
- > J'écouterai les enfants et leur demanderai leur avis pour des décisions importantes.
- > Je ferais confiance aux enfants et leur transmettrais directement les informations plutôt que de passer toujours par les parents.
- > J'irai à l'école pour avoir l'avis des enfants, d'un conseil d'enfants.
- > Je ferais des réunions auxquelles les enfants pourraient participer s'ils le souhaitent.

Conclusion

La deuxième journée cantonale a été l'occasion de préciser les contours de la future politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse avec toutes et tous les partenaires concernés. Elle est venue compléter la vision et la stratégie générale déjà arrêtées en proposant des éléments plus concrets permettant aux autorités cantonales de développer un plan d'action pour l'Etat au plus près des préoccupations des enfants, des jeunes et des acteurs-trices fribourgeois-es actifs dans le domaine.



Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ

Jugendamt JA

Pérolles 24

Case postale 29

1705 Fribourg